

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 9

Artikel: Les chansons des vieux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'AMORCE

Le Conteur sera servi gratuitement durant le 2^{me} trimestre 1908 (mars à fin juin) à toute personne qui demandera un abonnement nouveau à dater du 1^{er} juillet prochain.

LES CADAVRES DE LA PIERRE DU MOUËLLÉ

Le col de la Pierre du Mouëllé, entre le Mont d'Or et la Tour de Famelon, est ce passage par où l'on va des bords de la Grande-Eau à la vallée de l'Hongrin. Il doit son nom à un curieux monolithe assez semblable à la Quille du Diable du glacier de Zanfleuron. Dans le voisinage se montrent les brunes façades de chalets qui sont les habitations permanentes les plus élevées du canton de Vaud (1700 m. environ au-dessus de la mer). Du Sépey on monte là-haut en une heure et demie. Nous en mîmes le double, car la fantaisie nous avait pris de longer, à partir de Leysin, la base d'Al et de Mayen; et puis il faisait nuit, l'on était en janvier et nos skis labouraient une neige profonde et poudreuse.

Au col même, perche un chalet appartenant à un aimable enfant d'Aigle, domicilié à Lausanne. Nous en avions la clé. Ai-je besoin de vous dire avec quel bonheur nous l'introduisîmes dans la serrure? Nous savions que ce logis nous offrirait l'abri le plus confortable que pussent souhaiter trois touristes éreintés, affamés et quelque peu gelés. A la salle à manger, brille bientôt la flamme claire d'un feu de branches de sapin, tandis que, trônant devant le fourneau de la cuisine, le maître-queux de l'expédition apprête savamment un potage velouté, une omelette, des petits pois de Saxon et autres bonnes choses. Ah! ces festins improvisés, dont les éléments ont été transportés de la plaine, dans les tâches qui vous bombent le dos, que n'ont-ils été connus de Brillat-Savarin! Ils lui eussent inspiré les plus étincelantes pages de sa *Physiologie du goût*.

Le ventre à table, le dos à la cheminée, nous soupions donc comme des rois. Cependant — que l'homme est difficile à contenter! — un d'pit nous venait de n'avoir emporté de Lausanne qu'une bouteille de vin pour nous trois. Vous vous doutez bien qu'elle n'avait pas duré une éternité. « Mais, j'y pense, fit l'un de nous, le propriétaire a mis sa cave à notre disposition! Vous trouverez la clé, m'a-t-il dit, au coin de la cheminée. » Elle y était, en effet. Debout, nous entonnons en l'honneur du bon propriétaire le « Qu'il vive et soit heureux! »

La porte du cellier ouvre au dehors. « Ouvrez » est une manière de dire, car, ce soir-là, quand nous la découvrîmes, après avoir fait deux fois le tour de la demeure, elle se dissimulait derrière un mur de neige haut d'un mètre et demi. Armés de tout ce qui peut servir de

pelle ou de pioche, nous pratiquons une brèche dans le blanc rempart. Voici l'entrée du sanctuaire. Le pêne joue sans difficulté. Mais, qu'est-ce donc? L'huis ne cède pas... Un second tour de clé... Pas plus de succès qu'au premier. Peut-être les gonds se sont-ils légèrement affaissés et faut-il soulever la porte; ou bien, ne s'agit-il que de cogner avec vigueur? A la clarté d'un falot de touriste, par un froid de 20 degrés, corsé d'une bise qui chasse la neige comme une fumée, nous nous escrimons des poings, des coudes, de l'épaule et des reins. Peine perdue! La cave reste close. Et dire que derrière ces planches épaisses au plus de trois centimètres, un tonnelet est là, qui ne demande qu'à nous verser son vin des Mousquetaires ou de la Maison-Blanche!...

Avez-vous tâté par hasard du grog à la gentiane mêlé de thé de Chine? Ce n'est pas précisément le régal des gourmets; mais, quand on a bataillé durant une heure d'horloge contre une porte de cave enfouie dans un névé, cela réchauffe tout de même. Au reste, nous n'avons pas l'embarras du choix, tout heureux encore sommes-nous d'être tombés sur ce flacon de la liqueur montagnarde, qui traînait sur le buffet de la salle à manger.

Toutefois, le mystère de la porte inébranlable nous pèse. Qui nous en donnera la clé? — La clé? Eh mais! les amis, elle est à nos pieds, là, sur le plancher. Elle est faite d'un bâtonnet autour duquel s'enroule une cordelette, et la cordelette s'insinue dans un pertuis donnant sur le souterrain. Un tapis nous avait caché jusqu'ici la vue de cette machine. Elle correspond, cela va de soi, à une barre quelconque retenue à l'intérieur la terrible porte. Ho! hisse! en avant la manœuvre! L'un tire la ficelle, les autres courent à la cave. Hourra! la cave est grande ouverte! Oh! le plaisant endroit! Murs propres, pas d'odeur de moisi, nulle trace d'humidité...

- Et le tonnelet?
- Je ne le vois pas.
- Ni moi.
- Ni moi, non plus.

Force nous est de nous convaincre de l'absence de tout ce qui pourrait ressembler à l'ombre du plus modeste tonnelet.

— Mais il y a mieux! s'écrie une voix claironnante.

- Quoi donc?
- Des bouteilles, dans ce coin!

Ce sont de vénérables flacons à la robe grise de poussière. Forts de nos pleins-pouvoirs, nous décidons de nous en octroyer deux pour boire sur la peur et pour porter la santé du maître de céans. Vive le maître de céans!

Soudain éclate une de ces exclamations énergiques que le bon ton réprouve, mais qui font du bien à des natures primitives comme les nôtres, de même qu'à d'autres, plus sentimentales, conviennent mieux les larmes et les soupirs. Nous regardons celui qui l'a poussée, nous suivons son doigt tendu vers les bouteilles, nous considérons celles-ci de plus près et les soupe-

sons les unes après les autres... Elles sont vides!

La cave ne contenait que des cadavres.

Sous le ciel étoilé, l'Alpe riait de toutes ses larges lents.

V. F.

Un bon moyen. — Un directeur de police interrogeait une femme prévenue de vagabondage :

— Avez-vous des moyens d'existence?

— Oh, oui, monsieur, j'ai l'estomac qui ne va pas trop mal!

Compliment d'ami. — X... emmitoufflé de fourrure de la tête aux pieds, passe sur la place de la Palud. Un ami l'interpelle.

X. étonné :

— Vous m'avez donc reconnu sous ma peau de bête?

— Parbleu, elle ne vous change pas tant que vous croyez!

*

Cueilli dans la « Feuille des Avis officiels » :

A vendre, pour manque de place,
un grand bœuf

de 4 ans, bonne façon et bon travailleur. Terme pour paiement.

LES CHANSONS DES VIEUX

Nous avons reçu, de Couvet, une aimable lettre disant ceci :

« Ensuite de l'appel paru dans le *Conteur* du 15 courant, j'ai reconstitué la chanson en patois, dite « La tsanson dè fennès ». La voici.

» Vous pouvez la publier dans le *Conteur*, si vous la jugez intéressante. Elle se chantait dans le Jorat, il y a une centaine d'années. Je la tiens de mon grand-père.

» Agrérez, etc.

» Votre abonné, M^{me} AMI DUBIED ».

Merci de tout cœur, chère Madame, de votre très gentille attention. Nous nous empressons, comme vous le voyez, d'en faire profiter nos lecteurs et, du même coup, tous les amis de nos vieilles chansons.

*

Quôte que vô ou - ré tsan - ta On - na

tsan - son dè vé - re - tá; Lé po par - la dè

eliau fen - nés Que l'an prau zu menâ lou train. Si - têt

qu'on vi - ré on-na danse, Ye sant po vouaî - ti lé dzeins!

Lés fellîs lè faut alla queri
Lés fennés vollant pro veni
Et sé desant l'ouna à l'autra :
« Ne savant pas bin dansi,
Deins noutron teimps iré tot autré,
On sé savà mi divertî ».

« Quand on vâ cliabî valets
Que font tant lés fignolets,
N'ant reinquié l'orgoué ein tita
Avoué lau bin féré bî,
Noutrés hommés avoué lau batze
Ne sont te pas plie galés ».

« Les fellîs s'incrayant bin
Avoué laus haillons dé rein,
Cliu freluches d'indienne
Cein ne douré pas grand teimps
Dais robés dé ballés lannas
Saret te pas plie ciseint » (seyant).

« Ate que z'in ion que dansé bin
Nâ sés haillons ne l'ai vont pas bin,
Sés tsausés sant trau grantés
Et son dzatié l'é trau cort,
Sa camusa l'é mau fête.
Ma fâ ci valet l'est pout ».

« Ate que z'in ion que l'é bin habelli,
Mâ ne sâ pas bin dansi.
Sa danchosa n'est pas balla,
Son motchô l'ai va pas bin,
Son habit à granta taille
Ne l'ai va pas dé trau bin ».

« Ate que z'in dou que s'amant bin
Que sant po sé baisi ein danseint,
Gadzonque l'est sâ maitressa
Que s'é vollant binstou mariâ.
On outra dit « Ein su bin sûra,
Ein ai dza oûi parlâ ».

« Ah! lè foudra bin fouettâ.
N'a pas lés laissi maria.
N'a te pas dza prau misère,
Sein incora in mè betâ.
Les dzeins d'ora sant terriblio,
S'é voudrant bin ti maria ».

Saret bin ouna chapita
Dé porta on banc por l'é setâ,
Ein l'au deseint : « Pourrés fennés !
Setâ vo po mi vouaiti,
Vo daissé itré maffités,
Car nion ne-vo vau dansi ».

Ye foudrà po bin fini,
Quand révinant dé dansi,
Que trovissant laus homes
Que prisant on gros chaton,
Lau cassa chu lés épaulés,
A cliu bougrés dés guenons.

Se t'étâi restaie tsi no,
Sacré tsaropa que t'i!

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

2

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

FÉMINISTE

PAR PIERRE FÉAL

La belle Mlle Laroche, allongée sur le divan de la véranda, regardait d'un air songeur la lampe posée sur un guéridon, une haute lampe d'onyx autour de laquelle des myriades d'insectes et de petits papillons venaient tourbillonner et se brûlaient les ailes, tandis que tout près d'elle son amie, la petite d'Anivier, se balançait dans un large fauteuil à bascule tout en s'évautant doucement avec un éventail japonais très grand, enluminé de couleurs éclatantes et semé de ces dessins bizarres qui semblent éclos en un rêve.

Les deux jeunes filles se taisaient, et seul, le cri monotone et mélancolique des grenouilles dans un étang voisin troublait le silence de cette soirée d'automne.

Soudain Mlle Laroche prononça, en soulevant un peu la tête :

— Tu ne m'as pas encore dit, Andrée, comment

Te ne verrâ pas oncora
Cliu pertés à mes tsausons;
Que quand yé betâ mes choqués,
Seimblîé que yé met dai diétions.

« Audaces fortuna juvat. »

Bellacossia, cul-de-jatte, maître à danser et professeur d'escrime à l'Ecole militaire de Tri-fouilly, vient de gagner le gros lot à la loterie des cochons de lait tuberculeux.

Considérant son aubaine d'un air mélancolique : « Ce n'est pas encore ça qui me fera de belles jambes ! »

C'est à la même loterie que la jeune et élégante Madeleine Risette, ayant rêvé d'un quaterne qui, cela va sans dire, devait lui rapporter la forte somme, vendit sa belle chevelure pour acheter quatre billets. — Qu'obtint-elle ? — Le gros lot. — Non, un peigne !

Femme et faux. — L'année dernière, un homme de S..., canton de Fribourg, fut condamné à 6 fr. d'amende pour avoir battu (*enchaplé*) sa faux le dimanche.

En apprenant sa condamnation, sa femme dit avec indignation :

— Quand mon mari bat sa faux le dimanche, en lui fait payer 6 fr. d'amende, et quand il rentre soult le dimanche soir et qu'il bat sa femme, on nê lui dit rien ! *Tsanero di governemen, va!* »

LOU BOSSATON DÈ MOUSSEUX

A AUDIUSTE

AUDIUSTE qu'étai on bon viveint avoi prépara on galé petit bosset dè mousseux por régala ses amis et s'étai bin bailli dé la peîna por leu fèrè bon, lei yava mè dau sacrou candi, dé la vanille, dau cognâ, dau riz ; qué, on tziron dé bons onguents que lai avan côta bin tchè, por bailli bon goût.

Lou premi dè l'an, l'einvité don ses vesins et quoiqués amis por agota son mousseux novi que devessai itré onna bounna gotta, mâ misère quand l'a vollhiu véri la boîte, rein n'a pu chailli.

Lei y a pautitrè on pepin dein lou perte dau robinet, que dit Audiuste et s'ein va tertzti oun'ollie por fourgonna et tâtzi dé lou déboutzi, mâ rein ne vau cola, et tsacon sé demandavè ceinque fallia fèrè quié, car l'avan ti bin sâ, por la bounna raison que l'avan fita Sylvestre la veilla.

— Crayou bin qu'ein chacozein on bocon lou

s'est fait le mariage de Hortense des Lilas avec ce savant dont j'ai oublié le nom ?

Mlle d'Anivier se mit à rire.

— Oh ! c'est tout un roman, ma chère.

— Raconte-moi ça, je t'en prie, fit Mlle Laroche, j'ai vu Hortense chez toi la dernière fois que j'y suis venue en séjour, et je l'ai trouvée bien jolie.

— Jolie ! peuh ! ça dépend des goûts ; moi, d'abord, je n'aime pas les cheveux rouges ; mais, puisque ça t'amuse, je veux bien te le raconter.

Et la petite d'Anivier ferma son éventail, prit dans un étui posé sur la table une cigarette qu'elle alluma.

— Tu connais ma tante Caron, qui est aussi celle d'Hortense ? fit-elle, après avoir tiré une bouffée de fumée, une petite fumée odorante et bleue.

— Oui, un peu.

— Eh bien, au commencement de l'été la voilà qui s'avise, sous prétexte qu'elle se fait vieille, que le bruit, le monde la fatiguent, d'aller s'enterrer dans un petit hôtel de montagne, un trou, quoi ! et de nous emmener, Hortense et moi, pour lui tenir compagnie.

C'était ennuyeux à périr là-haut ; rien que des sapins, des sapins tout noirs, des choux et des vieilles demoiselles, des étendues de choux immenses, à vous donner le cauchemar, toutes ces têtes rondes, symétriques, alignées, et vertes, vertes ! et des vieilles demoiselles qui erraient deux par deux dans les petits chemins. Il n'y avait

bossaton, on lou farai cola, que dit ion dé cau-que qu'élan quie.

— Va, coumein lè de, que fa Audiuste ; et coumein l'iré vi qu'on pesson, chautté chu lei bossats et sè gangueillié por déchû por chacoré son bossaton dè mousseux. Mâ quand l'a vollhiu s'eimbreyî por segotta son bareillon, constato que lou fond l'ava fottu lou can !

— Que l'est portant domadzou que dion ti einseimbliou, car dévessai itré dau tot bon tant dè peina que te t'iré bailli por lou fèrè fa-meux !

— Tant pi, que lau fa Audiuste, ne lei à rein à faire d'autrou por se remoa la pipi, qu'onna tornaie au guellhion et l'est bein cein que l'an fè ; sè san quand mimou bein amusa et risu de la trista farça que l'au zétai arrevafé, sein pourtant lau grava de trabètzi ein chaillessein dé la cava.

MÉRINE.

La livraison de *février* de la Bibliothèque universelle contient les articles suivants :

L'encadrement des armées modernes. Quelques types de sous-officiers allemands, par le commandant Emile Meyer. — La reine Berthe. Nouvelle, par Virgile Rossel. — Les intellectuels en Russie, par Louis de Soudak. — Une lettre inédite du comte Gorani, par Henry Prior. — Marguerite Fuller et ses lettres d'amour, par Marie Dutoit. (Seconde partie). — Grandes villes allemandes. Etude synthétique, par Henry Aubert. (Seconde et dernière partie). — Ella. Scènes de la vie lapone, de J.-A. Früs. (Seconde partie). — Chroniques parisiennes, anglaise, hollandaise, russe, suisse allemande, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve, 1, Lausanne

LE VIN CLAIR DES COTEAUX VAUDOIS

Un de nos amis a reçu dernièrement d'un pasteur, qui avait été son hôte d'un soir, des vers que nous ne résistons pas au plaisir de reproduire.

Du thé noir n'allons point médire :
Dans les salons chics, on doit
Le louer, avec un sourire
Qui reste pourtant un peu froid.
Vive le thé !... Mais, qu'on m'excuse,
Je préfère au produit chinois,
Un nectar plus cher à la muse,
Le vin clair des coteaux vaudois.

Les sirops et la limonade
Ont leur raison d'être en été.
J'en boirais si j'étais malade,
Mais n'y chercherai pas la gaieté.
Mieux vaut pour stimuler la verve
S'ingurgiter quelques bons doigts
Du soleil qu'on met en conserve
Dans les crûs des coteaux vaudois.

pas de messieurs à l'hôtel, pas un seul monsieur.

Enfin, nous étions là déjà depuis deux longues, longues semaines quand, un beau jour, Mme Tapin — c'était la maîtresse d'hôtel, — Mme Tapin nous annonça, la mine rayonnante, qu'elle attend un monsieur terriblement savant qui s'appelle le docteur Barbaroux, qu'il est une des lumières de l'archéologie, et pas marié par-dessus le marché ! Quelle joie ! J'avoue que je me réjouissais beaucoup, oh ! mais beaucoup, de le voir.

Hortense, elle, faisait la grimace.
Un homme ! qu'est-ce que ça l'intéressait les hommes !

Parce que, tu sais, Hortense était la présidente de notre club des Femmes libres ; c'est même elle qui l'avait fondé avec Cécile Miron ; on se réunissait une fois par semaine pour médire des hommes, c'était charmant ! Au lieu de thé nous buvions du champagne, du cognac, des grogs très forts ; on fumait des cigarettes, des cigares ; même la petite Miron fumait la pipe, ce qui lui donnait chaque fois des vertiges. Mais baste ! elle s'inquiétait bien de ça. Et puis, nous nous étions engagées sur l'honneur à n'épouser qu'un homme qui partagerait toutes nos idées, qui reconnaîtrait la supériorité de la femme.

Nous avons toutes juré, c'était une vraie cérémonie, très drôle et très émouvante en même temps. Hortense était la plus enragée de toutes ; il fallait l'entendre...